



RÉUNION GÉNÉRALE

DATE: Le mercredi 22 janvier 2020

ENDROIT: 78, rue Principale

Salle communautaire de l'édifice municipal de Rivière-Verte

Rivière-Verte, NB

HEURE: 18 h 30

PROCÈS-VERBAL # 40

1.2. Présences et Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18 h 33. M. Jean-Pierre Ouellet, président du conseil, souhaite la bienvenue à tous spécialement à Mme Josée Levesque, représentante et présidente du DSL de Saint-Joseph, qui siège pour la première fois à la table de la CSRNO. Il mentionne le départ de Mme Brigitte Martin, représentante du DSL de Saint-Joseph. Il en profite également aussi pour souligner la présence de nos invités soit, M. Tom Levesque, coordonnateur régional de la gestion des urgences, Région 1 et Mme Sylvie Martin, adjointe administrative, Services locaux d'Edmundston.

Madame Marie-Eve prend la parole quelques instants pour féliciter M. Ouellet étant choisi par le journal Info Weekend « Personnalité masculine de l'année 2019 au Madawaska ».

Membres présents

BOSSÉ, Jules

CHOUINARD, Louis

DESCHÊNES, Marcel

LAVOIE, Michel

Remplace M. Marcel Levesque, Maire

LEVESQUE, Josée

LEBLOND, Michel

LEVESQUE, Roger

MARTEL, Alain

OUELLET, Jean-Pierre, président

ROUSSEL, France, vice-président

ROY, Paul

ST-AMAND, Carmel

SOMERS, Nicole

Membre absent

SIMARD, Cyrille

Personnels présents

BELLEFLEUR, Lise

CASTONGUAY, Marie-Eve

DUFOUR, Catherine

THIBODEAU, Johanne

Personnel absent

PICARD, François

Représentant de DSL (District de services locaux)

Maire de Lac Baker

Maire de Grand-Sault

Maire adjoint de la Communauté rurale de Saint-André

Représentante de DSL

Maire de Rivière-Verte

Maire de Sainte-Anne-de-Madawaska

Représentant de DSL

Maire de la Communauté de Haut-Madawaska

Maire de Drummond

Représentant de DSL

Maire de Saint-Léonard

Mairesse de Saint-Quentin

Maire d'Edmundston

Adjointe à la direction

Directrice générale par intérim

Directrice de la planification du service d'urbanisme

Directrice des finances

Directeur général

Invités

MARTIN, Sylvie

LEVESQUE, Tom

Média/Journaliste

GOULET, Daniel

Adjointe administrative, Services locaux d'Edmundston

Coordonnateur régional de la gestion des urgences, Région 1

Info Weekend

3. Divulgence d'intérêt

Aucun conflit n'a été déclaré.

4. Approbation de l'ordre du jour

Résolution no 1

Suite à une motion dûment proposée par M. Michel Leblond, appuyée de M. Paul Roy et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que l'ordre du jour de la réunion générale du 22 janvier 2020 soit accepté, tel que circulé.

ADOPTÉE

5. Compte rendu – Entente d'aide mutuelle lors d'une urgence par M. Tom Levesque

M. Levesque mentionne que depuis octobre 2019 en collaboration avec Marie-Eve, Alaa Maaref, Sylvie Martin, adjointe aux services locaux ainsi que Marie-Claude Keeley, gestionnaire des services locaux (avant son départ) et lui-même on travaillé sur le développement d'une entente d'aide mutuelle régional pour les mesures d'urgence.

Les points principaux de la présentation de M. Levesque :

- Pourquoi un entente d'aide mutuelle lors d'une urgence?
- Quels sont les objectifs d'une telle entente?
- Quels sont les avantages d'une telle entente?

Et finalement,

- Processus d'approbation et signature de l'entente
 - o Vise la signature final de l'entente avant la fin avril.
 - o Chaque conseil municipal doit accepter, sous forme de résolution, de signer l'entente d'aide mutuelle.
 - o On demande aux maires d'apporter l'entente à leurs conseil respectif et d'en discuter.
 - o Nous souhaitons l'acceptation de l'entente par toutes les municipalités de la CSRNO.

L'ébauche de l'entente d'aide mutuelle est passer en revu avec les membres. M. Tom Levesque précise qu'il est possible de faire des modification à cette entente. Il faut en faire part à Mme Marie-Eve et celle-ci s'occupera de faire les changements demandés et d'en aviser Tom Levesque. Toutes modifications apportées à ce document sera de nouveau présenté aux membres du conseil.

6. Compte rendu – Équipe des chefs de file de l'Acadie des terres et forêts

M. Ouellet précise que le compte rendu sera fait à une réunion ultérieure étant donné que l'Équipe des chefs de file non pas encore tenue de réunion cette année.

7. Suivi – Ministère des Transports et infrastructure

Depuis août dernier il n'y a pas eu beaucoup d'avancement dans le dossier de la Route 17, malgré les nombreux appels téléphoniques et courriels envoyés, il est très difficile de pouvoir rencontrer les gens du Ministère. La CSRNO fera une ébauche de lettre à être présentée aux membres afin de pouvoir faire l'invitation de M. Pierre Morin, ingénieur de district, district 6 – Edmundston à venir lors d'une prochaine réunion générale. La CSRNO demande plus d'éclaircissements concernant la distribution des fonds budgété pour les routes 17 et 11.
Les membres du conseil déciderons quelles route mettre dans cette demande d'entente.

8. Procès-verbal de la réunion générale du 4 décembre 2019 pour approbation

Résolution no 2

Suite à une motion dûment proposée par M. Marcel Deschênes, appuyée de M. Carmel St-Amand et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion générale du 4 décembre 2019, tel que circulé.

ADOPTÉE

9. Procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 4 décembre 2019 pour approbation

Résolution no 3

Suite à une motion dûment proposée par M. France Roussel, appuyée de Mme Nicole Somers et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 4 décembre 2019, tel que circulé.

ADOPTÉE

10. Procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 15 janvier 2020 pour approbation

Résolution no 4

Suite à une motion dûment proposée par M. Roger Levesque, appuyée de M. Louis Chouinard et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 15 janvier 2020, tel que circulé.

ADOPTÉE

11. Affaires découlant des procès-verbaux

Suite à quelques questionnements concernant la comptabilisation des votes des membres représentant le DSL, Madame Marie-Eve Castonguay précise que la CSRNO a vérifié auprès de la province ainsi que quelques directeurs de services régionaux.

L'explication reçue est la suivante : Étant donné les membres représentant les DSLs représentent TOUS les DSLs le vote est majoritairement emporté parmi les 4 membres de DSL votants.

12. Amendement au procès-verbal # 38 de la réunion générale du 30 octobre 2019 pour approbation

Résolution no 5

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de M. Michel Leblond et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Qu'un amendement soit apporté au procès-verbal #38 de la réunion générale du 30 octobre 2019 au point 15. Résolution no 8 pour se lire ainsi :

Pour : 6 votes (53.8 % des membres présents votants et participants) représentant 73.6 % de la population votante/participante (M. Jean-Pierre Ouellette, M. Cyrille Simard, Louis Chouinard, Brigitte Martin, Paul Roy, Jules Bossé)

Contre : 7 votes (46.2 % des membres votants/participants) représentant 26.4 % de la population votante/participante (Mme Nicole Somers(*via téléconférence*), M. Michel Leblond, M. Marcel Levesque, Carmel St-Amand, Marcel Deschênes, France Roussel, *Alain Martel*).

Au lieu de :

Pour : 7 votes (53.8 % des membres présents votants et participants) représentant 73.6 % de la population votante/participante (M. Jean-Pierre Ouellette, M. Cyrille Simard, Louis Chouinard, Brigitte Martin, Paul Roy, Jules Bossé, *Alain Martel*)

Contre : 6 votes (46.2 % des membres votants/participants) représentant 26.4 % de la population votante/participante (Mme Nicole Somers(*via téléconférence*), M. Michel Leblond, M. Marcel Levesque, Carmel St-Amand, Marcel Deschênes, France Roussel).

ADOPTÉE

13. **Comité de nomination :**

Remplacement d'un membre par intérim sur le comité exécutif représentant le DSL

Mise en contexte :

Qu'étant donné le départ de Mme Brigitte Martin, représentante du DSL de St-Joseph, il est proposé pour une période intérimaire, d'ici les prochaines élections du DSL, de faire la nomination de Mme Josée Levesque de ce même DSL au sein du conseil d'administration de la CSRNO.

Rapport du comité de nomination et élection des dirigeants

Conformément à l'article 2.6.1 (élection des dirigeants du conseil) au Règlement administratif procédural de la Commission de services régionaux Nord-Ouest, le comité de nomination composé de M. Michel Leblond, maire de Rivière-Verte, et de M. Carmel St-Amand, maire de la ville de Saint-Léonard désirent présenter le rapport suivant :

En accord avec le règlement administratif de la Commission de services régionaux Nord-Ouest, afin de remplacer un membre sur le comité **exécutif** de la CSRNO, il fut vérifié par le comité de nomination l'intérêt et la disponibilité des quatre membres des DSL siégeant au sein du CA. Deux membres sur quatre ont accepté cette nomination dont ;

**La représentante du DSL de Saint-Joseph, Mme Josée Levesque Et
Le représentant du DSL de Saint-Léonard, M Paul Roy**

Étant donné qu'il y a deux membres intéressées à faire partie du comité exécutif, le comité de nomination, demande de passer à un vote fermé sur papier.

Marie-Eve et Lise font la compilation des votes et le nom du nouveau membre exécutif est remis à M. St-Amand. Celui-ci en profite pour féliciter M. Paul Roy nouveau membre du comité exécutif pour une période intérimaire, d'ici les prochaines élections, suite à l'AGA de la CSRNO et élection municipale.

Résolution no 6

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de M. Marcel Deschênes et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que Mme Josée Levesque soit nommée au sein du conseil d'administration de la CSRNO pour une période intérimaire, d'ici les prochaines élections du DSL.

ADOPTÉE

Résolution no 7

Suite à une motion dûment proposée par M. Carmel St-Amand, appuyée de M. Alain Martel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que M. Paul Roy soit le nouveau membre à siéger sur le comité exécutif pour une période intérimaire, d'ici les prochaines élections, suite à l'AGA de la CSRNO et élection municipale.

ADOPTÉE

14. Recyclage problématique éventuelle - Procédure

M. le président félicite les membres pour la belle qualité de recyclage reçue au centre d'Atelier des copains depuis le début de la collecte.

Madame Sylvie Martin précise que le calendrier de la collecte des matières recyclables est en processus de réalisation à Fredericton et sera distribué aux gens de DSL aussitôt terminé. Sous peu la province aura de nouvelle soumission concernant le coût relia à la collecte des matières recyclable.

Résolution no 8

Suite à une motion dûment proposée par M. Louis Chouinard, appuyée de Mme Nicole Somers et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que lors de recyclage problématique éventuelle l'Atelier des copains en fera part à la CSRNO, soit à Mme Marie-Eve Castonguay, directrice générale par intérim ou à M. Paul Albert, directeur par intérim du service des déchets solides et ceux-ci en fera part au directeur(trice) général(e) ainsi qu'au maire de la municipalité ou communauté rurale en question.

ADOPTÉE

15. Résolutions : Pour le service d'aménagement et le service des déchets pour approbation

Résolution no 9

Suite à une motion dûment proposée par M. Michel Leblond, appuyée de M. Jules Bossé et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que

Pour le service d'aménagement

- Que la CSRNO autorise un virement de fonds pour le remboursement de permis aux municipalités et DSL pour les mois d'octobre à décembre 2019. Le montant du virement de fonds se chiffre à 10 001.15 \$ du compte 29434 ES-2 au compte courant de la CSRNO, folio 29434 EOP. L'écart entre le total des remboursements de 11 978.15 \$ et le virement de fonds du compte bancaire de 10 001.15 \$ est dû au fait que plusieurs paiements sont reçus par carte de crédit et/ou débit qui sont déposés directement dans le compte courant de la CSRNO. Ce transfert fut approuvé le 13 janvier 2020 par deux signataires, soit MM Jean-Pierre Ouellet et France Roussel par internet via Accès-D de Uni Coopération Financière.
- Que la CSRNO autorise le remboursement de permis aux municipalités et DSL pour les mois d'octobre à décembre 2019, aux montants suivants :
 - Lac Baker 198.00 \$
 - Rivière-Verte 62.00 \$
 - Communauté de Haut Madawaska 5 143.15 \$

○ Ste-Anne-de-Madawaska	89.00 \$
○ Saint-Quentin	2 371.00 \$
○ DSL	<u>4 115.00 \$</u>
	<u>11 978.15 \$</u>

- Que la CSRNO autorise un arrêt de paiement sur le chèque # 9351, fait à P.S. Peinture le 6 janvier 2020 au montant de 1152.00\$ dû à la perte de ce dernier par le fournisseur en question. Cet arrêt de paiement a été effectué le 7 janvier 2020 et fut approuvé par 2 signataires, soit M. Jean-Pierre Ouellet et M. France Roussel par internet via Accès-D de Uni Corporation Financière. Ce chèque a été remplacé par le chèque # 9355 daté du 7 janvier 2020 au même montant.
- Que la CSRNO autorise un virement de fonds pour le remboursement des frais d'application aux municipalités et DSL pour l'année 2019. Le montant du virement de fonds se chiffre à 8 225 \$ du compte 29434 ES-1 au compte courant de la CSRNO, folio 29434 EOP. L'écart entre le total des remboursements de 21 975 \$ et le virement de fonds du compte bancaire de 8 225 \$ est dû au fait que plusieurs paiements sont reçus par carte de crédit et/ou débit qui sont déposés directement dans le compte courant de la CSRNO. Ce transfert fut approuvé le 13 janvier 2020 par deux signataires, soit MM Jean-Pierre Ouellet et France Roussel par internet via Accès-D de Uni Coopération Financière.
- Que la CSRNO autorise le remboursement des frais d'application de l'année 2019 aux municipalités et DSL aux montants suivants :

Saint-Quentin	1 575.00\$
Lac-Baker	700.00\$
Communauté de Haut Madawaska	1 975.00\$
Rivière-Verte	400.00\$
DSL	<u>17 325.00\$</u>
	<u>21 975.00\$</u>

ADOPTÉE

Pour le service des déchets solides

Résolution no 10

Suite à une motion dûment proposée par M. France Roussel, appuyée de Mme Nicole Somers et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que

- Que la CSRNO autorise le 2e virement de 1M\$ du prêt temporaire de RBC au compte courant de RBC folio 100-678-2 afin de pouvoir continuer le projet de recyclage à domicile en attendant la débenture.

ADOPTÉE

16. Assemblée générale annuelle de la CSRNO : date et format

Résolution no 11

Suite à une motion dûment proposée par M. Paul Roy, appuyée de M. Michel Lavoie et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que l'assemblée générale annuelle de la CSRNO dans la salle communautaire de Rivière-Verte le mercredi 29 avril, 2020, à 19 h 00 et suivra le même format que les années précédentes.

ADOPTÉE

17. Autres affaires

Aucune

18. Ajournement

Résolution no 12

Suite à une motion dûment proposée par M. Alain Martel et adoptée à l'unanimité, il fut

RÉSOLU D'ajourner la réunion à 20 h 02.

ADOPTÉE

.....
JEAN-PIERRE OUELLET
Président

.....
FRANCE ROUSSEL
Vice-Président

.....
LISE BELLEFLEUR
Secrétaire de séance